



Bougival, lundi 28 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00811

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Arrêté préfectoral n°78-2022-02-14-00015

Manifestation nautique et activités nautiques (Régates et randonnées dans le cadre du club entraînements de Voile)**SEINE AVAL-LES MUREAUX-du PK 86.000 au PK 93.000
Manifestations nautiques YCIF Les Mureaux****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 27/03/2022 à 09:00 au 12/11/2022 à 21:00**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 86,000 (Triel sur Seine) et pk 93,000 (Les Mureaux) - En dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le club de voile "Yacht Club Ile de France" organise des entraînements et des épreuves sportives de voile sur la Seine, des PK 86.000 au PK 93.000, les samedis, dimanches et jours fériés, du dimanche 27 mars 2022 au samedi 12 novembre 2022 et le vendredi 2 septembre 2022, conformément au calendrier annexé à l'arrêté préfectoral en pièce jointe.

Il est demandé d'observer une extrême vigilance à l'approche de cette zone d'évolution.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

13/11/2022

Chef de Subdivision

Signé

Pauline SALVARY

UTI Boucle de la Seine

23, Ile de la loge

78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41